



A l'école

De 7h30 à 18h30, la Ville propose diverses prestations de services dans les écoles pour favoriser l'épanouissement de l'enfant tout en facilitant la vie des parents.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MATIN - MATERNEL ET ÉLÉMENTAIRE

Les centres d'accueil sont ouverts dans les quatre groupes scolaires de la Ville, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h20. Ils rassemblent les enfants des écoles maternelles et élémentaires sans inscription préalable.

RESTAURATION SCOLAIRE

Un protocole d'accueil individualisé (PAI) permet l'accueil des enfants ayant un trouble de santé (allergies ou intolérances alimentaires, maladies chroniques...) au sein des structures scolaires et périscolaires.

En outre, la Ville porte une attention particulière à la qualité des repas. Des enquêtes-qualité sont conduites régulièrement et la commission menu se réunit tous les deux mois afin d'examiner les propositions de menus et faire valoir toute observation.

Bon à savoir :

La pause méridienne ne nécessite pas d'inscription en mairie. Les parents doivent avertir l'école des jours de présence de l'enfant. Consulter les menus de la cantine et allergènes ci-contre.

ATELIERS

Les ateliers sont organisés sur le temps de la pause méridienne de 11h30 à 13h30. Les enfants peuvent participer librement aux ateliers (séances de 60 minutes). Leur coût est inclus dans le prix de la pause méridienne.

Pour les classes de maternelle, des activités ludiques et d'éveil sont proposées en tenant en compte du rythme et l'évolution des enfants, en coordination avec les équipes enseignantes.

En élémentaire, des activités diversifiées sont proposées dans les domaines culturel, artistique, sportif, ludique ou encore numérique. L'organisation des ateliers peut varier en fonction des demandes des équipes pédagogiques, des intervenants et des locaux disponibles.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU SOIR DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Les familles peuvent venir chercher leurs enfants après la classe à 16h30.

Si ce n'est pas le cas, 3 possibilités s'offrent aux familles :

- ▶ accueil de loisirs : de 16h30 à 18h30 (goûter de 16h30 à 17h15 – fourni par les familles) avec une sortie échelonnée possible à partir de 17h15 ;
- ▶ études dirigées : de 16h30 à 18h (dont 30 min de goûter de 16h30 à 17h) avec une sortie à 18h (pas de sorties possibles entre 16h30 et 18h) ;
- ▶ études dirigées + accueil de loisirs : de 16h30 à 18h30 (dont 30 min de goûter de 16h30 à 17h) avec une sortie échelonnée possible à partir de 18h après l'étude (pas de sorties possibles entre 16h30 et 18h).

Bon à savoir :

Les études dirigées ne nécessitent pas d'inscription en mairie. Les parents doivent avertir l'école des jours de présence de l'enfant.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU SOIR EN MATERNEL

Les accueils de loisirs sont ouverts au sein de toutes les écoles maternelles les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30. Après le goûter, ils peuvent participer à des activités et jeux collectifs ou individuels. Les familles peuvent récupérer l'enfant après la classe à 16h30 ou, de manière continue, entre 17h15 (après le goûter) et 18h30.

Bon à savoir :

L'accueil du soir ne nécessite pas d'inscription en mairie. Les parents doivent avertir l'école des jours de présence de l'enfant.

ACTIVITÉS À L'ÉCOLE

Éducation physique et sportive, natation, interventions musicales, initiation au code de la route ou encore à l'usage d'Internet. La Ville finance et coordonne de nombreuses activités.

ou encore à l'usage d'internet... La ville finance et coordonne de nombreuses activités culturelles, sportives et de prévention de la maternelle au CM2 dans les écoles publiques de la ville, en lien avec les équipes pédagogiques et les partenaires institutionnels.

CLASSES TRANSPLANTÉES – VOYAGES SCOLAIRES

Chaque année, des centaines d'enfants des écoles de Sceaux partent avec leurs enseignants pendant cinq jours pour travailler dans un autre cadre que celui de l'école. Afin d'alléger la participation des familles les plus modestes, la Ville prend à sa charge entre 20 % et 85 % du coût du séjour. Les élèves de grande section des écoles maternelles profitent quant à eux des journées d'excursion. Celles-ci sont entièrement financées par la Ville (le transport et les entrées).

Le saviez-vous ?

Les enfants et adolescents fragilisés dans leur parcours scolaire peuvent bénéficier de dispositifs d'accompagnement dans les établissements, dans le cadre du programme de réussite éducative ou encore par le biais de structures dédiées. Renseignements : service Jeunesse, prévention au 01 41 13 33 00 ou [Sceaux info mairie](#).

DANS LA RUBRIQUE : «ÉDUCATION»

- > ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
- > INSCRIPTIONS SCOLAIRES
- > AUTOUR DE L'ÉCOLE
- > MES DÉMARCHES

MENUS DE LA CANTINE

- > Menus de la cantine et liste des allergènes

CALENDRIER PETITE ENFANCE ET VIE SCOLAIRE

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
Jeu 1	Sam 2	Mer 3	Jeu 4	Dim 5	Mar 6	Mer 7	Dim 8	Dim 9	Jeu 10	Sam 11	Dim 12
Mar 13	Jeu 14	Dim 15	Mar 16	Mer 17	Dim 18	Dim 19	Jeu 20	Sam 21	Dim 22	Jeu 23	Sam 24
Mar 25	Jeu 26	Dim 27	Mar 28	Mer 29	Dim 30	Dim 31	Jeu 1	Sam 2	Dim 3	Jeu 4	Sam 5
Mar 6	Jeu 7	Dim 8	Mar 9	Mer 10	Dim 11	Dim 12	Jeu 13	Sam 14	Dim 15	Jeu 16	Sam 17
Mar 20	Jeu 21	Dim 22	Mar 23	Mer 24	Dim 25	Dim 26	Jeu 27	Sam 28	Dim 29	Jeu 30	Sam 31

Calendrier petite enfance et vie sco

Mer 22	Dim 23	Mer 26	Mer 27	Mer 28	Mer 29	Mer 30	Mer 31	Mer 22	Dim 23	Mer 26	Mer 27	Mer 28	Mer 29	Mer 30	Mer 31	Mer 22	Dim 23	Mer 26	Mer 27	Mer 28	Mer 29	Mer 30	Mer 31
Ven 24	Dim 25	Mer 28	Mer 29	Mer 30	Mer 31	Mer 22	Dim 23	Mer 26	Mer 27	Mer 28	Mer 29	Mer 30	Mer 31	Mer 22	Dim 23	Mer 26	Mer 27	Mer 28	Mer 29	Mer 30	Mer 31	Mer 22	Dim 23
Dim 24	Lun 25	Mer 28	Mer 29	Mer 30	Mer 31	Mer 22	Dim 23	Mer 26	Mer 27	Mer 28	Mer 29	Mer 30	Mer 31	Mer 22	Dim 23	Mer 26	Mer 27	Mer 28	Mer 29	Mer 30	Mer 31	Mer 22	Dim 23
Dim 25	Mer 28	Mer 29	Mer 30	Mer 31	Mer 22	Dim 23	Mer 26	Mer 27	Mer 28	Mer 29	Mer 30	Mer 31	Mer 22	Dim 23	Mer 26	Mer 27	Mer 28	Mer 29	Mer 30	Mer 31	Mer 22	Dim 23	
Lun 26	Mer 29	Mer 30	Mer 31	Mer 22	Dim 23	Mer 26	Mer 27	Mer 28	Mer 29	Mer 30	Mer 31	Mer 22	Dim 23	Mer 26	Mer 27	Mer 28	Mer 29	Mer 30	Mer 31	Mer 22	Dim 23	Mer 26	Mer 27
Mer 29	Mer 30	Mer 31	Mer 22	Dim 23	Mer 26	Mer 27	Mer 28	Mer 29	Mer 30	Mer 31	Mer 22	Dim 23	Mer 26	Mer 27	Mer 28	Mer 29	Mer 30	Mer 31	Mer 22	Dim 23	Mer 26	Mer 27	Mer 28
Mer 30	Mer 31	Mer 22	Dim 23	Mer 26	Mer 27	Mer 28	Mer 29	Mer 30	Mer 31	Mer 22	Dim 23	Mer 26	Mer 27	Mer 28	Mer 29	Mer 30	Mer 31	Mer 22	Dim 23	Mer 26	Mer 27	Mer 28	Mer 29
Mer 31	Mer 22	Dim 23	Mer 26	Mer 27	Mer 28	Mer 29	Mer 30	Mer 31	Mer 22	Dim 23	Mer 26	Mer 27	Mer 28	Mer 29	Mer 30	Mer 31	Mer 22	Dim 23	Mer 26	Mer 27	Mer 28	Mer 29	Mer 30
Lun 26	Mer 29	Mer 30	Mer 31	Mer 22	Dim 23	Mer 26	Mer 27	Mer 28	Mer 29	Mer 30	Mer 31	Mer 22	Dim 23	Mer 26	Mer 27	Mer 28	Mer 29	Mer 30	Mer 31	Mer 22	Dim 23	Mer 26	Mer 27

■ Vacances
 ■ Jours fériés
 ■ Permanences du service Finances / Facturation
 ■ Fermeture des collèges
 ■ Regroupement en collège
 ■ Périodes d'inscription en collège pour les vacances depuis le Portail Familial : Toussaint du 1 au 10/09, Noël du 22/12 au 04/01, Noël du 30 au 24/01, Printemps du 19/04 au 2/05, Été du 6 au 15/07

Pour l'année 2022-2023, les classes rejoignent le vendredi 19 mai et le samedi 20 mai 2023.
 Sortie des élèves le 7 juillet 2023.
 Les dates fixées par le calendrier scolaire national peuvent, sous certains conditions, être modifiées localement par le secteur.

Cliquez sur la vignette pour l'agrandir.

DÉMARCHES

➤ Calculez votre quotient familial

À TÉLÉCHARGER

📄 [Projet éducatif de territoire \(2018 - 2021\) \(655.66 Kb.\)](#)

📄 [Les aides financières \(100.11 Kb.\)](#)

EN SAVOIR PLUS

➤ [Le conseil consultatif de la vie scolaire](#)

L'ESPACE-RELAIS



L'Espace-Relais

📍 3 square de Bretagne
92330 Sceaux
France

☎ [01 41 13 81 05](tel:0141138105)

PUBLICATIONS



Guide de la famille et de l'écolier 2022-2023

PDF - 2.4 MO



Temps de la famille et de l'enfant

PDF - 649.02 KO





Temps d'accueil des parents

PDF - 502.36 KO



TOUTES LES PUBLICATIONS



MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

HORAIRE D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION **STRATIS**